

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION REPRÉSENTANTS AGRICULTURE MARDI 19 DÉCEMBRE 2017

INTRODUCTION

Le mardi 19 décembre dans les locaux de la Communauté urbaine de Dunkerque, les maîtres d'ouvrage du projet GridLink ont rencontré les représentants du monde agricole en présence de Monsieur Jérôme LAURENT, garant de la concertation nommé par la CNDP.

En plus de Monsieur Jérôme LAURENT, étaient présents :

- Jacques DAMBRE, ASAD Bourbourg
- Christophe DOUILLIEZ, service aménagement Chambre d'Agriculture
- Didier HELLEBOID, Vice-Président Chambre d'Agriculture
- Marie TRANNIN, service aménagement Chambre d'Agriculture
- Sylvain DECROOQ, agriculteur à Bourbourg
- Francis COSTENOBLE, Président de la première section des Wateringues
- Guy LELIEUR, Vice-Président de la première section des Wateringues
- Christophe LELIEUR, agriculteur à Bourbourg
- Hubert VANDERBEKEN, Chambre d'Agriculture
- Laurent DECLERCQ, FDSEA
- David BARBER (Elan Energy) accompagné d'un traducteur
- Pascal DERACHE et Marie-Armelle COYE DE BRUNELIS (RTE)
- Lisa BOUDEHENT et Timothée DEGRACE (Arcadis)
- Frédéric BUSSELEZ (facilitateur)

Après un tour de table pour que chacun puisse se présenter, Monsieur Jérôme LAURENT a rappelé le contexte de la concertation ; il a précisé notamment la différence entre "débat public" (projet Cap 2020) et "concertation préalable" (projet GridLink). Dans le premier cas, une commission particulière du débat public organise le processus d'information et de participation du public et rend compte de son déroulement ; pour le projet d'interconnexion électrique, le garant désigné par la CNDP a pour rôle de conseiller les maîtres d'ouvrage en matière d'information/participation puis de rendre compte sur la façon dont la concertation s'est déroulée sous leur égide. Il indique également qu'un garant post-concertation préalable sera nommé par la CNDP jusqu'à l'enquête publique.

Puis David BARBER, pour Elan Energy a exposé les objectifs, les caractéristiques et les impacts attendus du projet GridLink avant de passer la parole à Monsieur Pascal DERACHE, pour RTE, qui concentre son exposé sur le raccordement de GridLink au réseau électrique français.

ECHANGES SUR LE PROJET

A l'issue de l'exposé, de nombreux échanges ont eu lieu.

Christophe LELIEUR exploite des terres autour de la station de Warande ; il souhaite savoir l'impact du projet sur le site, l'espace que va occuper le projet d'extension mais aussi si de nouveaux pylônes électriques vont apparaître pour transporter l'électricité issue de GridLink.

Pascal DERACHE indique qu'il s'agit de raccorder l'interconnexion GridLink au réseau existant ; cela ne nécessite donc pas la création d'une nouvelle ligne aérienne à 400 000 volts. Il précise également que des études sont en cours et que RTE va lancer, prochainement ce que l'on nomme une "concertation Fontaine" afin de définir le meilleur tracé.

Christophe LELIEUR voudrait aussi savoir si l'extension de la station concerne ses terrains et s'il n'aurait pas été possible de la faire sur les terrains de RTE situés de l'autre côté.

Pascal DERACHE précise que, pour l'instant, les documents présentés constituent des schémas de principe et que réaliser l'extension de l'autre côté aurait posé des problèmes techniques et entraîné la création d'autres lignes ; il estime à 5 à 7 hectares les besoins pour l'extension de la station de Warande.

Francis COSTENOBLE propose d'utiliser la technique du forage dirigé afin d'enfouir profondément le câble ; il a entendu que le projet est d'enterrer la ligne à 1 m ; cela lui semble peu pour des terres agricoles. 1,50 m minimum lui semblerait préférable pour éviter des radiers qui bloquent l'écoulement des eaux.

Pascal DERACHE explique que le projet prévoit en fait au moins un mètre de charge au-dessus du câble ; ce dernier serait donc plutôt enfoui à 1,5 à 2 m en dessous de la surface pour permettre le passage d'engins très lourds comme les betteravières.

Francis COSTENOBLE précise que, pour lui, les conduites de gaz installées récemment étaient enfouies à 1,2 m sous le sol.

Didier HELLEBOID se félicite de la réaction collective des participants du monde agricole. Il estime qu'ils font preuve d'une grande maturité ; d'autant plus que, pour lui, l'avenir de l'agriculture est largement compromis dans ce secteur de grandes industries avec la présence de nombreux pylônes. Il trouve que les avis exprimés sont pleins de bon sens. L'enfouissement à seulement 1 mètre est un sujet sensible qui fait réagir les agriculteurs. Il comprend que, pour l'instant, on ne peut pas encore vraiment parler du projet avec les agriculteurs concernés. Quand les études seront plus poussées, il demande à ce que l'on soit le plus précis possible avec les agriculteurs concernés, ce qui suppose que l'on soit certain de la réalisation de ce qui sera présenté, avec un calendrier anticipé.

David BARBER confirme que les travaux ne sont prévus que dans deux ans ; qu'ils s'étaleront sur 3 ans et, qu'aujourd'hui, il est impossible de dire si telle ou telle zone sera concernée par le début ou la fin du chantier. Il reconnaît aussi que de tels projets peuvent parfois prendre un peu de retard lié aux études ou aux autorisations environnementales ; la certitude, aujourd'hui, c'est que les travaux ne commenceront pas avant deux ans.

Pascal DERACHE évoque plus spécifiquement les 3 kilomètres de câble qui concernent RTE ; ils seront également réalisés dans les 3 ans prévus pour le chantier mais il est possible de les organiser de manière optimale en fonction des saisons pour gêner le moins possible les activités agricoles.

Didier HELLEBOID indique qu'il est très important que chacun soit prévenu bien à temps, que le dialogue soit permanent. Dans le cahier d'acteur réalisé pour le débat sur l'extension du port de Dunkerque, il a évoqué ce qu'il appelle les "doubles peines" qui peuvent survenir lorsque des mesures de compensations doivent être mises en place suite à une étude d'impact sur l'environnement, ce qui peut entraîner une consommation d'espaces agricoles. Il appelle donc à la plus grande vigilance sur ce sujet.

Jérôme LAURENT précise qu'il s'agit bien de deux projets distincts mais que la CNDP a souhaité que le débat public pour l'un et la concertation préalable pour l'autre se déroulent dans un même laps de temps. De la même manière, les calendriers sont assez concomitants. Il est certain que les garants qui seront nommés veilleront à ce que les maîtres d'ouvrage des deux projets se parlent, assurent une coordination et veillent à éviter ce type de problème.

Hubert VANDERBEKEN demande s'il est possible d'utiliser la technique du forage dirigé sur l'intégralité du tracé des 3 kilomètres après la station jusqu'à Warande.

Pascal DERACHE spécifie qu'il n'est pas possible de tirer un câble selon cette technique sur une telle distance (3 km) ; c'est possible jusqu'à 800 m maximum. Par ailleurs, le meilleur tracé ne sera pas forcément rectiligne et pourra comprendre des obstacles spécifiques (autoroute A16, une partie des waterings, conduite de gaz) pour lesquels sont envisagés des forages dirigés, le reste étant en tranchées couvertes ; le forage dirigé est donc idéal pour franchir le littoral mais n'est pas adapté sur cette section entre les deux stations qui sera néanmoins souterraine sur toute sa longueur.

Didier HELLEBOID spécifie que, pour lui, le câble enterré aura peu ou pas d'impact sur la faune et la flore ; il estime donc qu'il n'est pas nécessaire de prévoir des compensations environnementales ce qui pourrait venir encore réduire la part des terres agricoles.

Timothée DEGRACE confirme que les câbles GridLink ne sont pas supposés engendrer d'impacts permanents sur la faune et la flore, puisqu'ils sont souterrains ; il peut y avoir des impacts temporaires pendant le chantier même si l'objectif est d'éviter les zones naturelles présentant des richesses particulières.

Pascal DERACHE précise que RTE souhaite revenir vers les agriculteurs pour définir le meilleur tracé et éviter au maximum les espaces qui présentent un intérêt naturel ou agricole.

Francis COSTENOBLE indique que, sur la zone concernée, l'ensemble des terres agricoles est drainé ; donc, quand le tracé passera par ces terrains, il faudra reprendre l'ensemble du drainage.

Il rappelle également que ce n'est pas la première fois que ce type de projet est mené avec RTE, et que, comme toujours, il souhaite que l'on privilégie les bords de route ou les bords de parcelle plutôt que de passer en plein champ.

David BARBER propose de consulter les représentants du monde agricole, le moment venu, pour toutes les questions de drainage afin de ne pas perturber les activités. Il n'y aura pas de drains altérés ou bouchés de façon définitive même s'il n'est pas exclu qu'ils puissent y avoir quelques jours de perturbations durant les travaux.

Christophe DOUILLIEZ souhaite connaître l'emprise provisoire et définitive du projet sur les terres agricoles.

David BARBER explique, qu'une fois le câble installé, une simple servitude de 6 mètres est suffisante. Cela n'empêche pas les activités agricoles, il faut juste maintenir un droit de passage.

Pendant les travaux, un couloir d'environ 10 mètres de plus est nécessaire pour entreposer les matériels.

Plusieurs personnes interviennent pour signaler que ce couloir leur semble étroit si on veut opérer un bon tri des terres pour la reprise des activités agricoles. D'expérience, suite à l'enfouissement de conduites de gaz, il leur semble qu'un espace plus large serait indispensable (le chiffre de 20/25 m a été avancé). Ils rappellent aussi qu'il faut être très vigilant sur la prise en compte de la qualité des sols, par exemple, sur la protection des sols pendant les travaux en cas de forte humidité.

David BARBER précise que, pour l'instant, les premières recommandations techniques qu'il a reçues spécifiaient un couloir de 12 à 15 mètres de large ; il propose d'organiser des réunions entre les représentants des entreprises retenues pour poser le câble et les techniciens de la Chambre d'Agriculture.

Jérôme LAURENT invite les représentants de la Chambre d'Agriculture à préciser, sur le site internet du projet, leurs points de vigilance afin de limiter les impacts.

Didier HELLEBOID, au nom de la profession agricole, demande à ce que soit bâti et acté, un calendrier de rendez-vous réguliers en fonction de l'avancée du projet afin de définir les modalités de travail.

Christophe DOUILLIEZ indique qu'il est habitué à suivre ce type de projet et les questions de servitude ; il connaît bien la nature des sols concernés ; ils sont particuliers parce qu'ils contiennent des sables et de la tourbe. Il rappelle qu'avec les maîtres d'ouvrage du projet de conduite de gaz, un accord avait été trouvé pour un enfouissement à 1,2 mètre minimum.

Il propose, par ailleurs, une alternative au tracé envisagé : passer par le couloir EDF qui va de la centrale nucléaire au poste de Warande pour rejoindre la mer.

Il évoque aussi d'autres possibilités : "pourquoi ne pas utiliser le poste électrique de Grande-Synthe ou du terminal méthanier ?"

Enfin, il demande pourquoi 5 à 7 hectares sont nécessaires pour l'extension de Warande alors qu'on amène qu'un simple câble supplémentaire. Il précise que dans le Dunkerquois, on a tendance à dire que chaque projet d'implantation est le dernier mais que d'autres apparaissent ensuite et veut être certain qu'il n'y en aura pas d'autres câbles plus tard.

Pascal DERACHE indique que les postes cités appartiennent au réseau 225 000 volts ; or, il faut connecter GridLink au réseau 400 000 volts.

Utiliser le couloir technique de la centrale pourrait faire partie des possibilités mais il faut le rejoindre et donc, au final, cela demanderait un tracé plus long et de nouvelles lignes aériennes.

Enfin, il précise que l'intégralité des coûts est prise en charge par GridLink, y compris l'extension de la station de Warande. L'extension envisagée est donc liée au projet.

Les 5 à 7 hectares correspondent à la technologie nécessaire pour traiter deux câbles de 700 mégawatts chacun. Ces aspects pourront être détaillés lors de la concertation Fontaine.

Christophe DOUILLIEZ indique, concernant la question de la qualité des sols, que la Chambre d'Agriculture possède des études précises et fouillées qui permettraient, éventuellement d'amender le tracé.

David BARBER explique que, pour l'instant, avant la concertation, les études approfondies n'ont pas encore été menées. En fonction de la décision de poursuite du projet, elles sont plutôt planifiées pour l'année prochaine. De plus, comme la concertation a lieu très en amont, le tracé est encore flexible en fonction de la poursuite des études.

Christophe LELIEUR demande que l'impact visuel du projet soit pris en compte ; il précise qu'il y a la question de l'emprise des pylônes sur les terres agricoles mais aussi la question de l'insertion dans le paysage des bâtiments et pylônes. Il souhaite aussi connaître le champ électromagnétique généré par les câbles.

Pascal DERACHE indique que, comme c'était techniquement possible, la décision d'enterrer le câble a été prise, permettant de diminuer la gêne visuelle. Par ailleurs, il explique que l'enfouissement du câble minimise tout effet et précise que toutes les informations sur les champs électromagnétiques sont disponibles sur le site www.clefsdeschamps.info.

Plusieurs personnes se demandent si le câble génère de la chaleur.

Pascal DERACHE précise que le câble génère de la chaleur. Sur des très courtes distances, des dispositifs de dispersion de la chaleur sont mis en place ; mais, dans le cas présent, sur un câble de plusieurs kilomètres, la chaleur générée restera au niveau des dispositifs de dispersion.

Christophe DOUILLIEZ souhaite savoir si le projet GridLink est nécessaire dans la mesure où d'autres projets concurrents existent comme IFA 2000. Pour lui, l'agriculture subit la concurrence entre les pays et les projets.

David BARBER explique que l'Union Européenne a défini des objectifs et que plusieurs projets sont nécessaires pour les atteindre. Il cite notamment EleLink en indiquant qu'il y a de la place pour tout le monde, compte tenu du nombre limité de projets actuels, et que la Commission européenne n'en acceptera pas d'autres lorsque les objectifs seront atteints.

Didier HELLEBOID demande à RTE, comme il existe un projet lié à Eurotunnel, qu'une réunion soit montée, à terme, avec les agriculteurs du Pas-de-Calais afin qu'il puisse y avoir des échanges.

CONCLUSION

Jérôme LAURENT remercie les participants pour la richesse des échanges ; il invite les représentants de l'agriculture à formuler, par écrit, sur le site internet, leurs points de vigilance ou leur avis sur le projet. Il rappelle qu'à l'issue de la concertation préalable, la CNDP va nommer un garant "post-concertation" jusqu'à l'enquête publique et qu'une concertation Fontaine concernant la partie RTE va démarrer prochainement.

Enfin, il a noté qu'à la demande de tous, la concertation entre le monde agricole et les maîtres d'ouvrage ne fait que commencer ; elle sera continue tout au long du projet. Il propose qu'à la suite de la décision des maîtres d'ouvrage tirant les enseignements de la concertation en cours, le garant désigné réunisse la profession et les maîtres d'ouvrage pour en définir les modalités futures.